



## **Réglementation pour les participants au différents championnats Régionaux et Départementaux**

**Lors des championnats départementaux et régionaux TAR ou Pistolet 25 et 50 mètres**

**Le port de Jean's , de casque électronique , et et de lunette de tir sans protection n'est pas autorisés**



**les lunettes de ce type ne sont pas autorisées il faut des lunettes enveloppantes**